pointements » ;
s « jetons de présence » ;
etits bénéfices » ;
raires » ;
tains journaux, ma » subven-

mes « feux » ;
» ;
» ;
fortune » ;
illons » ;
ende » ;
r de saint Pierre » ;
tion ».
e civile » des rois jusqu'à la
, les synonymes sont partout
re.

rande
E POPULAIRE
DES
S GRUYÉRIENS
mbre, à 1 heure,
Cheval-Blanc, à Bulle.
mps, l'assemblée se tiendra
'HOTEL DES ALPES.
es électeurs, **même ceux**
eur Progin a recom-
enir à Bulle jeudi.

HELVETIA
ie suisse d'assurance
TRE L'INCENDIE
SAINT-GALL
cial : 10,000,000 de francs.
de Bulle se charge de tous
assurance mobilière à des
et modiques.
seignements ultérieurs, s'a-
agent soussigné.
S FASEL, agent d'affaires.

A LA
lerie genevoise
on de tous les articles de ce
oix de **chapeaux, cas-**
bonnets, etc.
PI. REMY, huissier.

t de charbon,
et de **sapin,** gros et dé-
resser à M. SCHNEUWLY, à
ache, à Bulle. [544

au bureau du journal :
s fribourgeoises.
: 1 fr. l'exemplaire.

oulin de Bulle :
ges de grains
UTURES diverses
à façon.
Prix modérés.

VENDRE
ue de bois d'allumettes, du
scié et fendu, pour
potagers, ainsi que du
le sapin, rendu à domi-
leures conditions. [557

onne cuisinière
âge désirerait trouver une
petit ménage.
argerait aussi de la cou-
au bureau du journal.

Imprimerie Emile Lenz.

R. 2 M. Schneuwly, archiviste Fribourg

CINQUIÈME ANNÉE. N° 49*b*. En avant la Grue! SAMEDI 4 Décembre 1886.

LA GRUYÈRE

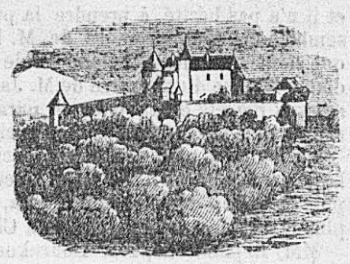

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant tous les Samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :
Pour la Suisse: 1 an, Fr. 3 50
» » 6 mois, » 2 —
Pour l'Etranger le port en sus, payable d'avance.
Prix du numéro : 10 cent.
On s'abonne à tous les bureaux de poste.

BUREAU DU JOURNAL : **Grand'Rue N° 295, BULLE**

Prix des annonces et réclames :
Annonces : Pour le canton, 10 cent.; pour la Suisse, 15 cent. la ligne ou son espace.
Réclames : 50 cent. la ligne.
Lettres et argents franc de port.

Cercle de la Gruyère.

Liste libérale indépendante.

Blanc, Edouard, ancien préfet, à Corbières.
Borcard, Léon, propriétaire, Grandvillard.
Bourgknecht, Louis, ancien chancelier, à Fribourg.
Burtscher, Pierre, propriétaire, à Charmey.
Clerc, Cyprien, ancien président, à Fribourg.
Deschenaux, Jules, député, à Echarlens.
Diesbach, Louis, à la Schurra, propr. à La Roche.
Dupasquier, Romain, député, à Vuadens.
Frossard, François, député, à Romanens.
Glasson, Ernest, négociant, député, à Bulle.
Glasson, Léon, directeur de la Banque cantonale, à Fribourg.
Murith, Nicolas, juge de paix, à Gruyères.
Musy, Pierre, député, à Bulle.
Remy, Maurice, négociant, à Bulle.
Repond, Jules, ancien professeur de droit, député, à Fribourg.
Romanens, J.-J., député, à Gumefens.
Schouvey, Jos., syndic, à Bellegarde.

BULLE, le 3 Décembre 1886.

L'assemblée populaire de Bulle.

Au milieu de tant de tristes scènes de corruption électorale et de pression officielle, l'assemblée populaire, tenue le 2 décembre à Bulle, a présenté à la Gruyère un spectacle digne d'un peuple libre. Tout le monde sentait que la vraie Gruyère était là, représentée par ces onze cents citoyens qui, une heure durant et les pieds dans la neige, ont écouté et applaudi des discours tout imprégnés de franchise et de fierté gruyérienne. Il y avait de l'électricité dans cette foule de blouses bleues, les orateurs le sentaient bien et ils en tiraient profit.

Quelle contraste entre cette assemblée et celle tenue au château de Bulle, dimanche dernier, par les tépelets !

Le meeting convoqué par l'Union gouvernementale était emprisonné dans la cour d'un vieux château féodal : le lieu était digne de ceux qui l'occupaient et symbolisait à merveille l'asservissement de l'électeur. Notre assemblée, au contraire, était tenue sur la place publique, comme dans les républiques de l'antiquité. Les orateurs parlaient depuis le balcon de la maison de notre regretté Placide Moura : ils pouvaient montrer du doigt le donjon crénelé de ce château historique de Bulle, repaire d'un bailli qui fait regretter ceux de l'ancien régime.

Notre assemblée était composée de gens venus à notre appel malgré les menaces de l'Union gouvernementale, de gens qui osent se montrer et afficher leur indépendance dans un moment où elle ne leur vaut que des vexations. Quant à la réunion du château, elle n'a été qu'une vaste farce organisée à coups de billets de banque. Racolage à domicile par des agents qui avaient la main au gousset, transport gratuit, buvaille gratuite à Bulle et au retour, promesses gratuites et menaces sérieuses : voilà les moyens que l'Union gouvernementale a mis en œuvre pour jeter aux pieds du dictateur Python les 1170 individus qui lui ont baisé la pantoufle.

Après avoir vainement tenté de faire le vide autour de nos orateurs, les tépelets ont organisé une conspiration pour troubler notre assemblée. Ils avaient rempli de leur monde l'auberge des XIII cantons, en face de notre tribune. En outre, plusieurs de leurs agents se trouvaient dans la foule et aux abords de la place.

Mais, pour la réussite d'une conspiration, il faut une chose qui manque absolument aux tépelets : le courage.

M. Jules Repond venait de commencer le discours qu'on lira plus loin, lorsqu'on entendit dans la foule, comme un glapissement de chacal, le fameux cri de ralliement : « Vivent les tépelets ! » Mais le premier qui pousse le cri fut si rudement empoigné que le silence se rétablit aussitôt. A plusieurs reprises, les tépelets voulurent recommencer. Des sifflets, des cris d'animaux se firent entendre çà et là, mais le peuple se fit justice lui-même, une justice plus prompte, plus sûre et plus économique que celle de nos tribunaux. On trouvera plus loin des détails sur le piteux avortement de la manœuvre imaginée par l'Union gouvernementale.

Tant que des assemblées pareilles à celle de jeudi sont possibles dans notre canton, il ne faut désespérer de rien.

Au grand jour, sur la place publique, un jour de marché, des orateurs se sont faits les porte-voix du peuple pour crier au gouvernement de dures vérités. Ils ont fait asseoir sur la sellette le régime Soussens et lui ont dit son fait, carrément et avec le sentiment qu'ils accomplissaient un devoir patriotique.

Pendant que les orateurs parlaient, il fallait voir hurler et se tordre de rage les fonctionnaires cachés dans l'auberge des XIII cantons. Malgré les contrevents fermés, ils ne perdaient pas une seule des paroles qui stigmatisaient l'Union gouvernementale. Ces paroles les brûlaient, leur arrachaient des invectives folles, mais ils ne pouvaient s'empêcher d'écouter.

Par une de ces froides nuits de décembre, quand le ciel est étincelant d'étoiles et que le silence s'est fait dans la campagne couverte de neige, quelles doivent être les pensées d'un agent de l'Union gouvernementale qui rentre chez lui après la réunion électorale où il a versé le vin, l'argent et la calomnie ? Est-ce que sa conscience ne se réveille pas et ne lui répète pas les reproches qu'il a entendus à notre assemblée populaire ? Et ne croyez-vous pas que cet homme, pour se soulager, crie dans la campagne déserte : En définitive, je fais un sale métier !

Discours prononcé par M. le député Repond, dans la grande assemblée populaire du 2 décembre.

Chers concitoyens,

Dimanche dernier, quelque centaines de Gruyériens, enfermés dans les grosses murailles de ce château, ont été harangués par un conseiller d'Etat broyard, et par d'autres actionnaires de l'Union gouvernementale. Les orateurs de la réunion du château ont invité la Gruyère à suivre l'exemple des cinq districts déjà achetés par l'Union gouvernementale, et à emboîter le pas derrière la fanfare de Vuisternens-en-Ogoz venue tout exprès pour nous jouer l'invitation à la valse des tépelets.

Il paraîtrait que la Gruyère est en retard, qu'elle a besoin de prendre des leçons de civisme dans le bas pays, chez les combourgeois de M. Progin ou ailleurs.

Cette Gruyère, qui marchait à la tête du canton depuis 1830, qui tenait haut le drapeau du progrès et de l'indépendance politique, elle serait bien dégénérée s'il fallait en croire ceux qui, dimanche dernier, essayaient de la convertir, et qui, depuis longtemps, travaillent à la corrompre.

Les tépelets ont prié dimanche et, il y a quelques mois, ils ont priés aux Marches pour la conversion de la Gruyère, de même qu'ils ont prié pour la conversion de leur vieil évêque et même pour celle du pape.

Mais nous n'avons pas besoin d'être convertis.

Bien loin d'être à la queue des autres districts et de les suivre avec peine, la Gruyère est encore à la tête du canton ! C'est elle qui, avec le district du Lac, montre le chemin du progrès et apprend au reste du canton comment on résiste à l'Union gouvernementale, cette association secrète de tous les exploiteurs de notre canton.

Nous n'avons pas de leçons à recevoir des fonctionnaires de l'Etat, mais nous en avons peut-être une à leur donner.

Et cette leçon, la voici :

Il est odieux de voir toute l'armée des fonctionnaires du district se mettre en campagne pour racoler des suffrages en faveur d'une liste composée exclusivement de fonctionnaires. Ces messieurs de l'Union gouvernementale devraient se souvenir qu'ils sont les servitenrs du peuple et non ses maîtres. Ils devraient savoir pourquoi le peuple envoie ses représentants au Grand Conseil. Comme ils paraissent l'ignorer, je le leur rappellerai.

La Gruyère veut envoyer à Fribourg des députés qui soient antre chose que les plats valets du gouvernement, des députés qui osent contrôler le gouvernement, qui osent crier au voleur quand le N° 13 tente de fourrer sa main crochue dans la caisse de l'Etat.

Nous ne savons quo faire de députés dont tout le souci se borne à obtenir des places pour eux et leurs amis et à les garder.

La Gruyère veut de l'économie dans le ménage contonal, elle trouve que l'administration ne vaut pas les seize cent mille francs qu'elle lui coûte par an. Les contribuables gruyériens sont d'avis qu'il est abusif de payer autant d'impôts qu'il y a dix ans, puisque le service de la dette publique nous coûte environ un million de moins qu'il y a dix ans.

Enfin le peuple veut faire ses affaires davantage par lui-même et moins par des fonctionnaires qui deviennent plus insolents et plus autoritaires que baillis de l'ancien régime.

Pour obtenir toutes les réformes financières et politiques que nous réclamons, nous n'enverrons pas à Fribourg les personnages qui vivent de l'exploitation du pays.

Voilà la leçon que votre vote de dimanche doit donner aux fonctionnaires. Ce vote sera aussi une leçon pour le gouvernement. Il signifiera :

La Gruyère est mécontente de la manière dont on l'administre. Elle est mécontente de voir les places de l'Etat devenues les récompenses des services électoraux d'individus qui n'oseraient jamais affronter une élection populaire. Il semblerait souvent que les faveurs administratives vont chercher de préférence les moindres sujets....

Le Gruyérien est froissé aussi et irrité de la guerre implacable faite à tous les citoyens qui ne sont pas soumis à la majorité gouvernementale.

L'Union gouvernementale ne se contente pas de vivre grassement à nos dépens, elle veut encore écraser et humilier tout ce qui lui résiste.

Eh bien ! chers concitoyens, il a y des gens qui ne se laissent pas écraser, ni humilier, pas plus qu'ils ne se sont laissés acheter. De ceux-là nous en sommes tous. Et nous saurons bien le prouver dimanche.

Vive la Gruyère !

Chronique électorale.

L'assemblée populaire de jeudi a été des plus belles et des plus animées qu'on ait vues dans la Gruyère. Elle a été ouverte à une heure et demie, et présidée par M. Remy, député sortant, qui n'a pas voulu accepter une nouvelle candidature à cause de son grand âge. M. Remy n'en est pas moins un vaillant lutteur,

et il n'a pas hésité à prendre la présidence de l'assemblée en remplacement de M. le député Jaquet, qui vient de tomber malade et de s'aliter. M. Remy donne lecture d'une lettre de M. Jaquet, qui exprime ses vifs regrets de ne pouvoir paraître à l'assemblée et qui encourage à la lutte ses anciens électeurs.

La foule, nombreuse et compacte, est massée sur la place du Cheval-Blanc; les orateurs lui parlent depuis le balcon de la maison Moura, tribune beaucoup plus favorable que la terrasse du Cheval-Blanc.

MM. Repond, député, Bourgknecht, ancien chancelier, Geinoz, directeur du Crédit gruyérien, ont paru successivement à la tribune et ont réussi à établir entre l'auditoire et eux un courant des plus sympathiques. Sa foule, tout à fait enthousiasmée, leur a fait un excellent accueil.

Nous avons reproduit plus haut le discours de M. Repond, à peu près dans les termes où il a été prononcé.

Quant à M. Bourgknecht, il a débuté par remercier les Gruyériens de la candidature qu'ils lui ont offerte, puis il a passé à l'examen des actes de ce qu'il appelle énergiquement « le régime Soussens, » Puis s'emparant d'une phrase de la proclamation de l'*Ami du Peuple* : « le passé et garant de l'avenir, » l'orateur montre quel triste avenir est réservé au canton de Fribourg s'il ne peut secouer le joug de ceux qui l'exploitent actuellement.

M. Geinoz a traité de nouveau, avec une compétence pratique indiscutable, la question des impôts et de la situation économique du canton. Il a démontré que le régime actuel nous menait à la ruine, qu'il fallait réduire les dépenses et les contributions. Pour terminer il a signalé à l'indignatfon des honnêtes gens la corruption électorale pratiquée dans tous le district par l'Union gouvernementale.

C'est pendant les discours de MM. Repond, Bourgknecht et Geinoz que les tépelets ont tenté de jeter le désordre dans notre assemblée. On sifflait depuis l'auberge des XIII cantons, et il a fallu de la part de nos partisans, un avertissement très raide pour imposer silence aux perturbateurs. Parmi ceux-ci on remarquait un certain Ruffieux, professeur à l'école secondaire de Bulle.

P. Krenger, dit le bon Samaritain, a fait ostensiblement un grand signe de croix quand M. Repond a commencé son discours. Le dévot Philippe Krenger voulait sans doute conjurer le démon. Nous ne jurerions pas que notre ami Repond n'ait pas un peu le diable au corps, mais M. Krenger ferait bien de commencer par s'exorciser lui-même. Les lecteurs de la *Gruyère* connaissent l'individu, n'insistons pas.

Deux fiers-à-bras tépelets qui faisaient tapage ont été expulsés de la réunion. Ecoffey des Noûtes, juge au tribunal (!), a tenté prendre l'un de ces gaillards sous sa protection.

M. Progin, inspecteur scolaire, était au milieu de l'auditoire. Dissimulé derrière un voisin complaisant, il poussait des cris d'animaux. Irrité de tant de gaminerie, un brave campagnard a levé son baton sur le haut fonctionnaire de l'Etat en le menaçant, s'il continuait, de le corriger comme un vulgaire polisson. L'inspecteur scolaire ne respecte pas les convenances mais la force : il a réservé la continuation de ses cris d'imitation pour une séance de l'Union gouvernementale.

Quelques-uns prétendent que pendant l'assemblée le bailli Duvillard était caché dans la tour du château et qu'il lorgnait nos amis, de ce poste élevé.

L'attitude agressive des tépelets était d'autant plus injustifiable que personne n'avait troublé leur assemblée de dimanche dernier. La ville de Bulle, qui ne compte que quelques tépelets, n'a jamais tenté de mettre le désordre dans les manifestations tépelettes qui ont eu lieu chez elle : elle a respecté chez ses adversaires la liberté de réunion et de parole et a donné ainsi aux libertards un exemple de tolérance qu'ils auraient bien fait de suivre.

* * *

La corruption électorale s'étale sans vergogne. Les tépelets achètent les voix à beaux écus sonnants. Ils dépensent un argent fou. Où le prennent-ils ?

A Sorens on a offert cinquante francs à une famille qui compte cinq électeurs. L'offre a été repoussée avec indignation.

Dans la même commune, on glissait 5 francs dans la main d'un pauvre diable. Il a rendu la pièce immédiatement, tout attristé de voir que sa pauvreté l'exposait à une pareille injure.

Tous les gueux, tous les buveurs de schnaps de la Gruyère sont enrôlés depuis longtemps par l'Union gouvernementale.

* * *

Le N° 13 a jeté une bande d'agents sur la Gruyère.

L'avocat Heimo-Béguin parcourt le district.

Vendredi sont arrivés Buriton et Haering, employés à la chancellerie.

M. le conseiller d'Etat Python a dû présider une réunion électorale à Gruyères.

* * *

Nos amis déploient une grande activité. Ils se multiplient. Dans la seule soirée de jeudi ils ont tenu des assemblées à Riaz, Hauteville et Villarvolard.

Même les indifférents finissent par se réveiller.

* * *

Sur 94 candidats au Grand Conseil, les listes tépelettes contiennent 82 fonctionnaires. Juge, peuple fribourgeois !

Quels sont les bons.

SECOND ARTICLE

Nous avons vu, dans un précédent article, le grand œuvre de désordre, de bouleversement et d'hypocrisie, consommé par les libertards dans l'espace de quelques années, et nous en avons conclu qu'ils ne pourraient jamais être considérés comme *les bons* par les honnêtes gens.

Mais les electeurs doivent savoir quels sont *les bons*. Eh bien, pour le montrer, nous allons exposer ce qu'a fait le parti de l'opposition pendant ce temps d'abus et d'oppression et puis les citoyens honnêtes et indépendants jugeront.

1° Qu'a fait le parti de l'opposition au point de vue *économique?*

Il a constamment demandé la diminution de l'impôt, mais il a lutté avec succès contre la rapacité du fisc tépelet.

Il a demandé avec opiniâtreté la réduction du nombre des fonctionnaires, l'abolition des parasites vivant aux frais des contribuables, qui sucent le meilleur de leur sang, qui empochent les plus beaux de nos écus. Oui, oui, sans cesse nous nous sommes récriés au nom du malheureux contribuable, au nom du pauvre agriculteur en particulier, contre cet emploi abusif de ses deniers. Mais comment obtenir de pareilles revendications d'un parti qui regarde les intérêts du peuple comme une chose secondaire, qui envisage, comme il l'avoue lui-même, l'agriculture, la source unique de subsistance pour notre canton, comme *une affaire de minime importance?*

En présence de ce dédain témoigné par ses adversaires, le parti de l'opposition ne s'est pas laissé décourager et, cherchant, comme toujours, le plus grand intérêt du pays, a fondé une société d'agriculture dans la Gruyère.

N'est-ce pas à ce même parti de l'opposition que l'on doit aussi les progrès réalisés dans l'industrie, l'élève du bétail, l'importance de nos foires, etc., etc. ?

Le parti de l'opposition a empêché l'achat du domaine de Drognens et a réalisé ainsi, pour le contribuable, une économie de *deux cent mille francs.*

Il a contribué à la conversion de l'emprunt et réalisé de la sorte un bénéfice plus considérable encore.

Il a averti le gouvernement dans une foule d'occasions où celui-ci, obéissant à des influences étrangères, allait compromettre les affaires du pays.

Tout cela n'est-il rien? O tépelets, ne calomniez pas l'opposition, vous qui n'avez jamais rien su faire que réclamer les impôts et miner le pays.

2° Qu'a fait le parti de l'opposition au point de vue de l'*émancipation* et de la *législation du peuple ?*

Il a demandé sans cesse la simplification de la machine administrative, la simplification de la procédure, la réforme législative, mais vous n'en avez rien voulu, parti ennemi de tout progrès.

Il s'est constamment élevé contre cette honteuse tyrannie que vous faites peser sur le peuple, contre cette corruption électorale due vous exercez par habitude et par système, contre ce marché des opinions et des consciences, seul commerce et seule industrie que vous protégez et que vous ne frappez pas d'impôts.

Le parti de l'opposition a organisé un mouvement populaire dans le but de laisser aux contribuables le droit de nommer leur syndic, d'étendre l'autonomie communale; mais vous qui osez vous appeler le *parti démocratique*, vous vous y êtes opposés avec une sotte opiniâtreté. Oh! de grâce, ne profanez pas ce beau nom de *démocratie*, et appelez-vous par votre nom, le *parti de l'arbitraire et du despotisme.*

Sans cesse, le parti de l'opposition s'est récrié contre l'introduction de la politique partout et en particulier dans les écoles supérieures et jusqu'à l'école primaire. Oui, il s'est récrié énergiquement contre cette lèpre de la politique introduite là surtout où elle doit en être exclue et qui nous a fait l'honneur du dernier numéro ou à peu près.

Ainsi donc l'opposition n'a pas failli à son devoir, et disons que, si elle n'existait pas, il faudrait la créer, tout comme on est obligé de donner des curateurs aux incapables.

3° Qu'a fait le parti de l'opposition *au point de vue religieux?*

Eh bien, il s'est soumis à l'autorité légitime. Il se soumettait à son évêque et l'entourait d'affection pendant que vous cherchiez les moyens de le mettre à la porte du diocèse; il attendait avec calme et soumission la décision du Saint-Siège, pendant que vous cherchiez par l'intrigue et les manœuvres de tout genre à déjouer sa volonté, quand vous condamniez *ex cathedra* ce que le Pape approuvait quelques mois plus tard, quand vous approuviez publiquement et hautement les agissements, l'espèce de schisme professé par ceux que le Saint-Siège a condamnés et dont vous n'êtes que la doublure : le trop fameux Des Houx et le *Journal de Rome.* — Toujours et partout la désobéissance!! Elle a été votre commencement, elle sera votre fin.

Vous avez été condamnés par l'autorité dans votre politique, vous avez été condamnés dans votre conduite vis-à-vis de notre évêque; et ce défenseur de la foi dont vous ne faites pas même mention dans votre almanach dit *catholique* (braves campagnards, voyez vous-mêmes, si vous pouvez, l'*Almanach catholique* de 1887), ce noble vieillard, élevé à une grande dignité par Léon XIII, est là qui survit à vos intrigues, qui plane au-dessus de vos bassesses et de votre hypocrisie, ô tépelets, il est là avec la double couronne de la souffrance et de l'ingratitude de votre part, il survit aux événements, il survit pour votre châtiment et votre confusion, ô pharisiens du N° 13!

Et maintenant, jugez. — Quels sont les bons, les tépelets ou les modérés, — ceux qui se révoltent ou ceux qui se soumettent, — ceux qui insultent ou ceux qui vénèrent, — ceux qui bafouent ou ceux qui respectent?

Electeurs de la Gruyère, vous nous le direz dimanche! . . . . . Oui, vous nous le direz, car il ne suffit pas de s'apitoyer sur le malheur des temps, de se plaindre de la calotte de plomb qui pèse sur nous, il faut y porter remède. Il faut que tous les honnêtes gens s'avancent sur le champ de bataille.

Il faut aller aux urnes et voter contre le règne du despotisme.

Oui, si vous trouvez mauvais que le pays soit exploité, si vous trouvez mauvais que l'agriculteur succombe sous le poids des impôts, si vous trouvez mauvais que la liberté d'opinion et de conscience soit enlevée aux citoyens, si vous trouvez mauvais que le pays tombe dans la faillite économique, législative et morale, allez au scrutin et votez pour *les bons* !

Oui, allez tous au scrutin, électeurs indépendants de la Gruyère, et montrez que vous ne voulez pas de favoritisme, que vous ne voulez pas que les emplois, tout ce qui fait l'objet de l'administration, l'argent gagné par vos sueurs, soient transformés en denrée coloniale; montrez que vous désirez voir appliquer le principe constitutionnel de l'égalité des citoyens, que vous voulez de l'économie dans l'administration des finances.

Gruyériens, souvenez-vous de vos ancêtres et choisissez!

Les tyrans tépelets de la Gruyère.

S'il est un district sur lequel le joug odieux et détesté du gouvernement de 1881 ait pesé d'une manière plus insistante, plus violente, c'est bien celui de la Gruyère.

Les premiers actes de ce régime ont été le dégommage de fonctionnaires aimés et estimés de tout le monde : du haut en bas de l'échelle, tout a été impitoyablement rasé sans qu'il fut tenu compte ni des capacités, ni des services rendus, ni des situations de familles. De pareils actes n'appellent-ils pas le mépris du pouvoir et la haine de la secte dominante? On sait par qui on a remplacé les fonctionnaires cassés aux gages, nous nous abstiendrons de toute analyse.

La première année du régime déjà, en 1882, le Grand Conseil, sur le préavis du gouvernement énergiquement appuyé par MM. Théraulaz et Python, imposait aux communes de la Gruyère, intéressées à la construction de la route de Boltigen, lesquelles avaient, conformément au décret du 21 novembre 1872, satisfait pendant les dix ans, aux charges qui leur incombaient, un nouveau sacrifice de 167,400 fr. Cet acte de partialité et de tyrannie législative frappe les communes de Bulle, La Tour, Broc, Châtel, Crésuz, Cerniat, Charmey et Bellegarde.

Citoyens de ces communes, votez pour les tépelets! allez leur demander *restitution* de vos 167,400 fr!!

Malgré l'opposition énergique de la députation de la Gruyère, cette inique sentence fut prononcée contre les communes, et elles en supportent depuis quatre ans les lourdes conséquences!

Remarquons qu'une des tendances caractéristiques du régime tépelet, c'est de grever de plus en plus les communes, de les priver de leur autonomie et de persécuter outrageusement celles qui se permettent d'être indépendantes en politique. Deux faits à l'appui : La loi scolaire, — et la régie de Maules, suivie de la mise en accusation des anciens administrateurs !

Jolis moyens, pour amener l'ordre et la concorde dans un pays !

Que ne vient-on pas de faire encore, il y a quinze jours, au Grand Conseil; quelle décision inique n'a-t-on pas prise contre la ville de Bulle, grâce à l'influence de ce Georges Python qui a le front de venir évangéliser notre district après avoir voté et provoqué contre lui les mesures les plus ruineuses !

La ville de Bulle avait payé à l'Etat, lors de son emprunt de 1880, une somme de 6600 fr. pour timbre et enregistrement. Cinq ans après, elle convertit cet emprunt auprès du même créancier, pour la même somme. Le créancier exige une nouvelle obligation, affaire de dates et d'échéances, et la ville de Bulle est condamné, à nouveau, à payer une seconde fois 6600 fr. pour la même opération.

Joli moyen, de la part de l'Etat, de favoriser l'administration communale !

Il est vrai, qu'en 1878, on libérait la ville de Fribourg d'un droit de timbre de 54,000 fr., lors de l'émission de son emprunt à lots !

Deux jours après le vote contre la ville de Bulle, on accordait, sans sourciller, une *seconde* somme de 21,000 fr. pour la correction de la Glâne !!

O, impartialité de nos hommes d'Etat minuscules !

Toutes les politiques se mesurent et se jugent à leurs résultats, comme l'arbre est jugé à ses fruits : or, le résultat de la politique du jour n'est autre chose que l'exploitation, la haine et la tyrannie des pseudo-catholiques du club du n° 13 . . .

Gruyériens, voterez-vous pour des tépelets ?

Jamais !

Vos candidats. — Comparez les 2 listes !

L'idée qui a présidé à la formation de notre liste de députés a été celle de composer la représentation de la Gruyère d'hommes honorables, capables et indépendants. Nous n'avons pas à envoyer à Fribourg des *fonctionnaires* et ces cumulards, plats serviteurs du régime qui les engraisse . . . du fruit de notre travail.

Nous avons voulu représenter l'agriculture, le commerce, l'industrie et la jurisprudence, et nous y avons réussi.

Deux de nos candidats n'appartiennent pas directement à notre district auquel les liens cependant la *propriété* et la famille. Nous avons nommé M. Louis Diesbach, citoyen dévoué à son pays, aux intérêts agricoles, propriétaire dans *huit communes* de notre district, et bien connu de tous les Gruyériens. M. Diesbach appartient à une ancienne famille fribourgeoise où les sentiments de l'honneur, du patriotisme et de la bienfaisance sont de tradition.

Le second est M. Louis Bourgknecht, ancien chancelier, ce fonctionnaire distingué, si odieusement traité par la coterie dominante.

M. Bourgknecht nous appartient par la famille de sa grand'mère qui était Gruyérienne. Il nous appartient par la communauté des sentiments, par le bel exemple d'indépendance qu'il a donné au pays dans ces temps d'avachissement moral et de lâcheté.

Quand aux autres candidats, vous les connaissez tous !

La liste libertade, dite des fonctionnaires, renferme tout le *tribunal de la Gruyère.*

Il n'y manque que les huissiers, et trois juges de paix.

La perle de ces conservateurs, c'est le tourne-casaque de Sorens, l'ex-radical enragé *Praz-Genoud* l'homme *religieux par excellence* ! ! ! Votez pour lui, *catholiques conservateurs* . . . vous serez bien représentés, pour un *conservateur*, Praz-Genoud est un ! !

M. Alfred Reichlen, vice-président du tribunal de la Gruyère, agent de la Caisse d'amortissement, greffier de la justice de paix de Bulle, candidat au Grand Conseil (rien que cela; s'il vous plait !), se trouvant en tournée de racolage pour la réunion de dimanche dernier, promettait, sans sourciller, la correction de la route de Bouleyre si l'on votait pour lui et les siens. — La chose se passait dans une pinte de Broc.

Corbières, le 1er décembre 1886.

A M. Ackermann, rédacteur du *Fribourgeois*, à Bulle.

Monsieur le rédacteur,

J'oppose le plus formel démenti à ce que vous avez publié dans votre dernier numéro à mon adresse. Je n'ai jamais combattu de candidature conservatrice que celle de Nicolas Duvillard, opposée à celle de feu M. Auguste Glasson. Lequel des deux était le plus *pur ?*

Vous parliez aussi de services rendus : il me souvient effectivement que l'un de mes parents a prêté des sommes et un cautionnement très importants pour permettre à un ancien agent de la Caisse d'amortissement de retirer le dépôt de son bilan.

Quant à la menace d'emprisonnement dont vous m'accusez, je vous mets au défi d'indiquer le nom de la personne à qui j'aurais adressé cette menace. Faute par vous de le faire connaître, je suis obligé de vous dire que celui qui vous renseigne en a menti.

J'attends de votre impartialité la publication de la présente rectification dans votre plus prochain numéro.

Agréez, monsieur le rédacteur, l'assurance de ma considération.

(Sig.) E. Blanc, ancien préfet.

Avis au baron de l'*Arbre sec*, à Charmey.

Le baron autrichien de l'*Arbre sec* a-t-il déposé ses papiers ? — Espérons que si l'autorité ne fait pas son devoir, nos braves amis de Charmey remettront un moment à l'ordre le *baron cosaque*, seigneur d'Argentcourt et autres lieux. Est-ce un nouvel oblat ? Soyez galant, cosaque notre ami, mais mêlez-vous de vos affaires ou garde à vous !

A l'occasion de la foire du 9 décembre, la Compagnie du chemin de fer Bulle-Romont organisera un train supplémentaire, partant de Romont à 8 h. 40, du matin, pour arriver à Bulle à 9 h. 32. Ce train en correspondance avec celui partant de Berne à 6 h. 05, de Fribourg à 7 h. 32 et arrivant à Romont à 8 h. 30 anra en outre lieu tous les jours de foire de Bulle pendant le service d'hiver.

Des trains supplémentaires seront en outre organisés pour le transport du bétail de Bulle à Romont, autant que les besoins l'exigeront.

(Communiqué.)

Un bon point. — Les conservateurs honnêtes de la Basse-Gruyère sont indignés de la candidature du fameux Cyprien de Praz-Genoud qui fait vergogne à la liste libertarde. Un juge de paix s'est même exprimé sans gêne hier à Bulle à ce sujet. — Dégoût complet !

Dernières recommandations.

Attention ! Se méfier des manœuvres de la dernière heure ! Surveiller les agents tépelets entre l'office du matin et l'ouverture du scrutin ! C'est ce moment que les agents de l'Union gouvernementale choisissent de préférence pour changer les bulletins.

Les nouvelles du district sont bonnes. Beaucoup d'entrain. Nous tenons la victoire.

Vive la Gruyère !

Avis de foire. — Le Conseil communal de la ville d'Estavayer informe le public que la prochaine foire d'Estavayer aura lieu le mardi 7 décembre, le mercredi étant un jour férié.

Pendant la mauvaise saison, nous recommandons vivement la cure du véritable Cognac Golliez ferrugineux pour prévenir les suites fâcheuses des refroidissements, combattre le froid des pieds et des mains, exciter l'appétit. (Voir aux annonces.) (OFr 945)

Fabrique et retaillage
DE
LIMES

Le soussigné a l'honneur d'aviser MM. les industriels de la ville de Bulle et de la campagne qu'il tiendra son dépôt *tous les jours de foire*, ainsi que le second jeudi après la foire, sur la **place du Tilleul, à Bulle.**

Les personnes qui voudront bien lui apporter du retaillage seront satisfaites par un travail prompt et soigné.

On trouvera un grand choix de limes et râpes neuves, ainsi qu'à en échanger.

Râpes de différentes formes pour les dents du bétail.

A. Raggenbass, fabricant de limes, *successeur de Ph. Guidi*,
402] 261 rue de Morat, Fribourg.

Attention.

Un jeune homme, âgé de 22 ans, possédant une bonne instruction, ayant desservi une école et connaissant quelque peu d'allemand, désire entrer dans une maison de commerce comme commis, de préférence dans la Suisse allemande. Prétentions modestes. Certificats de moralité et de capacité à discrétion.

Pour traiter, s'adresser, par lettre, ou pour voir la personne, sous les initiales J 8501 H, chez Mme Bergeron, Charpigny par Ollon (Vaud). [548

Je suis chargé de placer 30,000 francs par sommes de 5 à 10,000 francs, sur première hypothèque et à 4 % d'intérêt.

J'ouvre des comptes courants moyennant gardances de dam, même en dernier rang, sur gîtes et montagnes bien situées.

569] **J.-J. Menoud,** notaire, Bulle.

Lampe Sépulchre.

La seule véritablement inexplosible, réalisant tous les progrès de l'éclairage au pétrole.

Seule médaille d'or à l'exposition de Londres 1885.

Pouvoir éclairant 16 mm. 25 bougies.
» » 22 » 41 »

GLASSON & Cie,
558 FERS ET QUINCAILLERIE

Huile de foie de morue

fraîche [572
à la pharmacie GAVIN, à Bulle.

Carbolineus Avenarius

chez **Ch. Blanc,** négociant, à Bulle.

Huile économique et d'un effet garanti pour la conservation des bois, contre le champignon ou charbon et la pourriture.

Durée du bois doublée et triplée. Emploi facile. Grande économie. [538

Mercredi 8 décembre :

Cassée

à l'auberge de Vuippens.
571] Dominique Borcard.

CASSÉE

Dimanche 19 décembre 1886,
à la pinte de l'UNION, à **Marsens.**
Bonne réception. [570

C. OESCH, relieur
Timbres en caoutchouc
Grand'rue, Bulle.

—● Prix très modérés. ●—
Timbres mécaniques à 1 fr. 80.
Timbres-médaillon à 2 fr.
Timbres-porte-plume et crayon à 2 fr., etc. [471

MALADIES DU BAS VENTRE

Maladie des organes génitaux. Contagion. Vices secrets et leurs suites. Impuissance. Ecoulement. Pollutions. Ardeur d'urine. Pertes séminales. Hématurie. Affections de la vessie et des reins.

Traitement par correspondance suivant une méthode scientifique moderne. Remèdes inoffensifs. Point de dérangement dans sa profession ; discrétion à toute épreuve.

Bremicker, méd. prat., à Glaris (Suisse).

Succès garanti dans tout cas curable. Moitié des frais payables, sur désir, seulement après guérison.

PELLES

d'écurie et de boulanger, dite du Pays d'Enhaut, plus légères, plus commodes que les anciennes.

Dépôt de M. Jean-Paul SOTTAS, de Gumefens, chez M. **Jean Mourlevat,** négociant, à Bulle.

Prix : 1 fr. à 1 fr. 20 la pelle d'écurie. Pour pelles de boulangers, prix à discuter.

Tous ceux qui, jusqu'à présent, en ont fait l'essai ne veulent plus entendre parler des vieilles. [567

En vente dans la plupart des pharmacies de la Suisse et, sur demande directe, franco par **P. de Terra,** méd.-dent., à Zurich. (H5586Z) 568]

Ces pilules odontalgiques, remarquables par leur consistance excessivement tendre, se mettent dans les dents creuses. — Faire attention à l'**enveloppe bleue claire** et à la **marque de fabrique rouge** avec ma **signature.**

A vendre :

Du **bois de chauffage.** — S'adresser à la *pinte du Tilleul*, Echarlens. [573

J'informe

mon honorable clientèle que je m'occupe essentiellement de **placements hypothécaires**, de **négociations d'immeubles, titres** et **valeurs.**

Prêts par billets. — **Recouvrements,** etc.

Je bonifie aux déposants de 4 à 4½ pour cent.

472] **A. ANDREY,** notaire.

Extra vanillé
CHOCOLAT
DU LÉMAN
EN VENTE PARTOUT 91

Mises publiques.

Pour cause de départ, M. Léon Bolzfiler exposera en vente, par voie de mises publiques, *lundi 6 décembre prochain*, dès 9 heures avant midi, devant son domicile à La Tour-de-Trême, une grande quantité d'objets mobiliers, tels que : lits complets et bois de lit, chaises, tables, commodes, buffets doubles et simples, tables de nuit, canapé, glaces, machine à coudre, potagers dernier système et presque neufs, linge, batterie de cuisine, deux poids et deux bascules, ainsi que d'autres objets trop longs à détailler. [560

AVIS

Les personnes qui ont opéré des dépôts à la CAISSE D'ÉPARGNE DU DISTRICT DE LA GRUYÈRE, à Bulle, sont informées que ces dépôts sont immédiatement remboursables auprès du soussigné et que l'intérêt de ceux-ci cessera de courir à partir du 31 décembre prochain.

Bulle, le 23 novembre 1886.

Au nom de la commission
de liquidation :
552] **Louis Morard,** notaire, à Bulle.

Prêts hypothécaires.

Le soussigné est chargé de placer sur hypothèques, en premier et second rang, diverses sommes variant de 500 à 30,000 fr.

Conditions avantageuses.
516] **P. FAVRE,** not., **Bulle.**

ST-NICOLAS

Jouets d'enfants depuis **5** centimes la pièce, chez
Aimé MARGOT, coiffeur,
564] à Bulle.

Au moulin de Bulle :

Blés et **avoines** comprimés. **Maïs** concassés, gros et fin ; **tourteaux sésame blanc,** du Levant, 1re qualité. **Farines** de blés du pays et **sons.**

— Moutures diverses à façon. —

Prix réduits. [35

CHOCOLAT
Suchard
SUPÉRIORITÉ INCONTESTÉE ; PRIX MODÉRÉ SE TROUVE PARTOUT

A LA
Chapellerie genevoise

Liquidation de tous les articles de ce magasin.

Grand choix de **chapeaux, casquettes, bonnets,** etc.

563] Pl. Remy, huissier.

Le véritable **COGNAC GOLLIEZ** *ferrugineux*

apprécié depuis 12 ans pour sa réelle efficacité contre l'anémie, les pâles couleurs, le manque d'appétit, les maux de cœur, la faiblesse générale ou locale, la lassitude, est en même temps un réconfortant, stimulant et fortifiant par excellence, à employer pendant la saison froide et humide.

Eviter les contrefaçons en demandant expressément le **Cognac Golliez,** marque des deux palmiers.

Le flacon de 500 gr., **2 fr. 50** ; le litre, **5 francs.**

Dépuratif Golliez au brou de noix ferrugineux.
Alcool Golliez à la menthe et camomille.
Spécifique Golliez contre les engelures et crevasses.
Externum américain à la marque des deux palmiers.

Pharmacies : Sudan, à *Bulle* ; Wetzstein, à *Châtel-St-Denis* ; Porcelet, à *Estavayer*, et à Fribourg dans toutes les pharmacies. (O Fr 944) [574

Chapeaux Gruyériens

Au grand magasin de BOSSON fils, chapelier, à Bulle
— sous le bureau des Télégraphes —

Choix immense de **chapeaux feutre** en tous genres, surtout le grand bord, forme haute, surnommé le *chapeau à coups de poings*, souple et résistant à la pluie. — **Bonnets, casquettes** et **cache-nez.**

— RÉPARATION DE CHAPEAUX —

Grand assortiment de **blouses,** se vendant à des prix exceptionnellement bas.

Spécialité de **tabacs** et **cigares** et articles pour fumeurs.

Se recommande à sa nombreuse clientèle
458] **BOSSON fils,** chapelier.

!!! Plus d'indigestions ni maux de cœur, par l'anticholérique ou le seul véritable **alcool de menthe américaine.** Les flacons sont 12 % plus grand que toutes les autres marques. — 20 diplômes et médailles depuis 1875. Voir prospectus.

Se vend le flacon à 1 fr. 50 cts., chez **Joseph Moura,** négociant, à *Bulle.* [228

Poêles (fourneaux)

EN CATELLES D'ALTKIRCH. — GRAND ET BEAU CHOIX
534] chez **J. CHRISTINAZ cadet,** à Fribourg.

Eclairage de grands locaux.

La nouvelle

„Lampe Union“

est de tous les systèmes pour les lampes au pétrole, en usage jusqu'à ce jour, le plus parfait et le plus pratique. Le plus parfait : par la force de sa lumière, et le plus pratique : par la simplicité du traitement et par une sécurité absolue !

Jamais pareille lumière n'a pu être obtenue — pas même approximativement — par quelque autre lampe !

En vente chez **Jules PASQUIER,** *ferblantier,*
271] à Bulle.

Filature de lin Burgdorf.

Filage à façon de lin, chanvre et d'étoupes. La matière est filée dans toute sa longueur. Ouvrage soigné. — Prompte livraison du fil. — Sur demande, on se charge du tissage.

445] DÉPOTS : (H 2762 Y)
chez M. Eug. Wæber, à **Bulle.**
» M. Dougoud-Ayer, à **Romont.**

BISCUITS

de l'Anglo-Swiss Biscuit Co.

à Winterthur.

En vente dans tous les magasins de comestibles, épiceries fines, confiseries, etc. Prière de bien faire attention à notre **nom** et **marque de fabrique.** (O 425 WH) [520

A VENDRE

A la fabrique de bois d'allumettes, du **bois sapin scié et fendu,** pour fourneaux et potagers, ainsi que du **charbon de sapin,** rendu à domicile, aux meilleures conditions. [557

F. BUGNON

médecin-chirurgien-dentiste

à FRIBOURG

se rend à **Bulle,** hôtel de l'*Union*, à **Romont,** hôtel du *Cerf*, à **Châtel-St-Denis,** hôtel de *Ville*, tous les jours de foire.

Opérations et posage de dents sans douleurs, système américain.

Gouttes Péruviennes pour la guérison instantanée des dents douloureuses ; dans toutes les pharmacies à 1 franc le flacon. [73

En vente au bureau du journal :

Etrennes fribourgeoises.

Prix : 1 fr. l'exemplaire.

Une bonne cuisinière

d'un certain âge désirerait trouver une place dans un petit ménage.

Elle se chargerait aussi de la couture.

S'adresser au bureau du journal.

LIMES

Les soussignés se chargent du retaillage des limes avec garantie de bonne exécution.

Glasson & Cie,
559 FERS ET QUINCAILLERIE

Mercredi 8 décembre :

CASSÉE

à la Croix-Blanche, à Vuadens.

Invitation cordiale. [562

PLUS SOLUBLE QUE TOUS LES
Cacaos en poudre
CACAO EN FEUILLES
DU LÉMAN
ANCIENNE MAISON **PAYRAUD** 90

A. DEMIERRE

médecin-chirurgien-dentiste,
à Bulle, au 2me étage de la maison dite des *Chanoines*, près de l'église.

Dentiers complets et partiels, d'après les systèmes les plus nouveaux. [28

Parapluies

depuis 2 fr. 50 ; en soie, depuis 5 fr. 50.

Eponges de toilette, depuis 15 cent. ;

Cravates Lavallières, depuis 20 cent. ;

Grand choix de **nattes,** toutes en cheveux, depuis 1 fr. 50.

Chez **Aimé MARGOT,** coiffeur-parfumeur, à Bulle. [500

Mont-d'Or de 6 à 7 livres.
Choucroute de Berne, en seille de 30 à 50 livres.
Wienerli. En vente à l'hôtel de l'UNION, Bulle. [541

Ivrognerie.

Traitement, soit avec consentement, soit à l'insu du malade, par
Karrer-Gallati, spécialiste, Glaris.

Succès garanti. Remèdes inoffensifs. Moitié des frais payable après guérison. Prospectus, questionnaire et certificats gratis. [196

Le meilleur remède très efficace reconnu pour enlever promptement, d'une manière sûre, non douloureuse et sans danger (H 81648)

cors aux pieds

cals, durillons, verrues

est selon de nombreuses attestations

l'Acétine

du pharmacien **Wankmiller** à **Weilheim.**

Prix : la boîte 1»50. — Dépôts : pharmacies : à BULLE. Rieter et Sudan. [431

Breuvage pour vaches vêlées

de CASPARI, pharmacien.

Nettoie admirablement les bêtes. Guérit et préserve de la fièvre, suite du vêlage. Bonifie le lait, en augmente la quantité. Puissant apéritif et fortifiant. Expédié par boîtes de 1 fr. 20. Franco par 5 boîtes. Exiger la signature de l'inventeur.

A la pharmacie St-Martin, Vevey.

A la même pharmacie :

Liniment St-Martin.

Spécifique certain, employé avec succès contre le rhumatisme des porcs.

Prix du flacon : 1 fr. 50 franco. [504

Dépôt de charbon,

de **foyard** et de **sapin,** gros et détail. — S'adresser à M. Schneuwly, à la Croix-Blanche, à Bulle. [544

On offre à vendre

8 à 10,000 pieds de bon **foin** et **regain,** à consommer sur place ou à distraire. Bel emplacement pour 25 à 30 pièces de bétail. — S'adresser à Ulysse Favre, à Avry-devant-Pont. [553

Bulle. — Imprimerie Emile Lenz.